

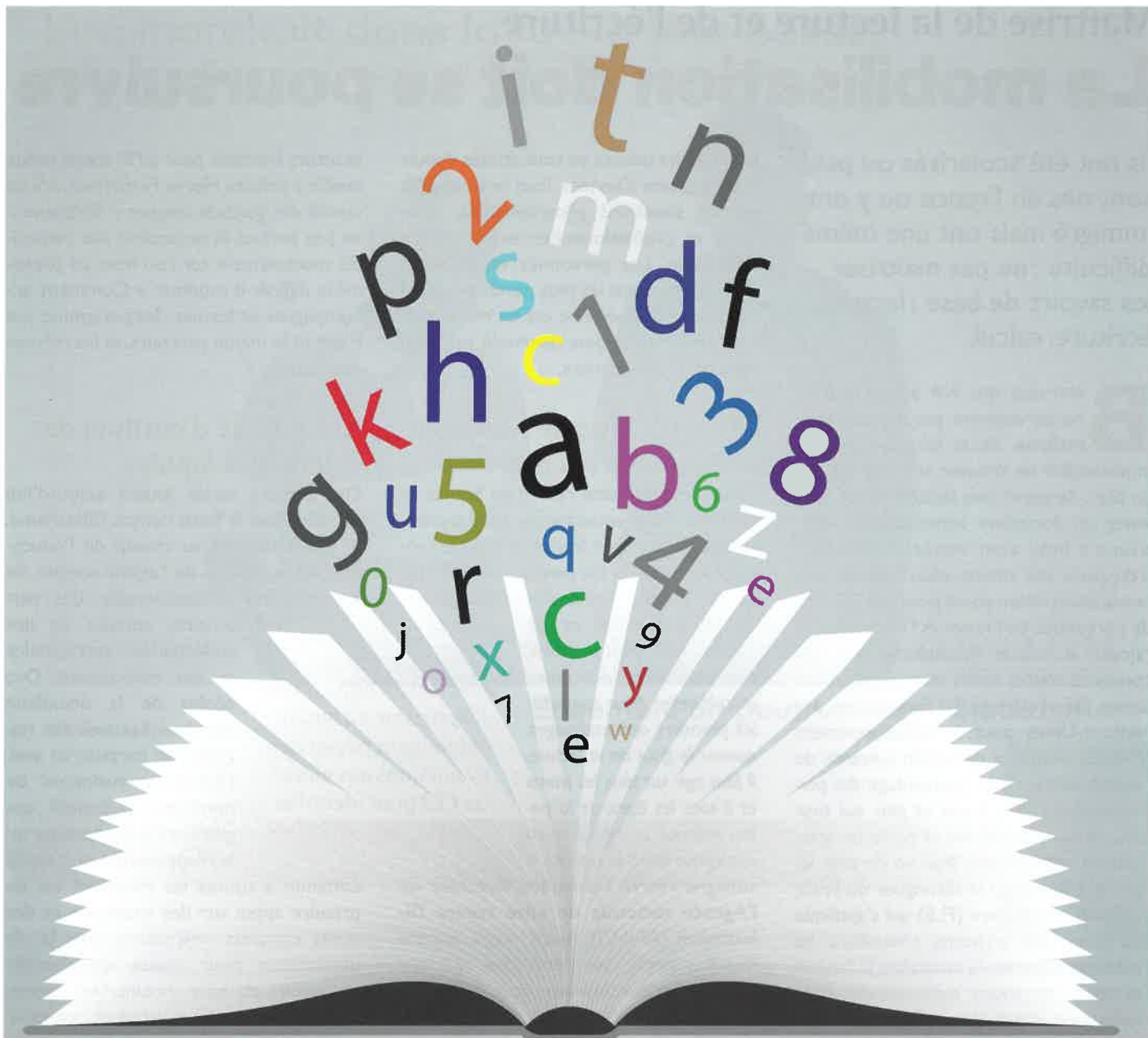


L'illettrisme, un défi à relever !

p.10 St-Etienne du
Rouvray : construire
ses vacances

p.13 Économies dans
le logement social :
le coup de massue

p.22 Invité : Alexandre
Jardin : la société doit
faire sa part



Francis bonami/Fotolia.com

Maîtriser le Français, un défi à relever !

Illettrisme, analphabétisme, accueil de personnes immigrées ne maîtrisant pas la langue ou les savoirs de base... des situations distinctes pour un problème commun facteur d'exclusion ou d'handicap au quotidien. Sur le terrain, associations et collectivités se mobilisent pour désamorcer ce phénomène et trouver des solutions concrètes. Illustration.

Dossier réalisé par Raphaëlle Bartet

Maîtrise de la lecture et de l'écriture

La mobilisation doit se poursuivre

Ils ont été scolarisés ou pas, sont nés en France ou y ont immigré mais ont une même difficulté : ne pas maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture, calcul.

Beaucoup ont été à l'école mais ne parviennent pas à une bonne maîtrise de la langue française. Impossibilité de trouver son chemin sur un plan, de payer une facture ou de renvoyer un document administratif. L'illettrisme a beau avoir reculé en 30 ans, il n'en reste pas moins vécu comme une honte et un tabou social pour 2,5 millions de personnes en France. À l'illettrisme se rajoute la notion d'analphabétisme, qui concerne toutes celles et ceux qui n'ont jamais été scolarisés. Le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) donne la définition suivante de l'alphabetisme : « Le pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en comprenant, lire et écrire un texte court en rapport avec leur vie de tous les jours. » Il faut aussi le distinguer du Français langue étrangère (FLE) qui s'applique aux nouveaux arrivants s'installant en France sans parler ni connaître la langue. De telles situations maintiennent dans l'isolement et créent un handicap alors que la langue française est un sujet transversal qui touche tous les domaines : éducation, travail, citoyenneté, culture... Comment trouver un emploi ou le maintenir ? Comment passer son permis de conduire et avoir accès à internet ? Autant de difficultés auxquelles associations

et pouvoirs publics se sont attelés depuis une vingtaine d'années. Tous ont des âges et des situations géographiques, familiales et professionnelles extrêmement différentes. Les personnes en situation d'illettrisme sont les plus nombreuses en France. Le phénomène est en recul, mais n'en reste pas moins dissimulé car souvent vécu difficilement.

Hétérogénéité de situations et de profils à repérer

Pour prévenir cette réalité en France et favoriser l'apprentissage ou le réapprentissage de la langue française, il est essentiel d'agir le plus tôt possible pour éviter qu'il ne prenne racine auprès des enfants, de leurs familles et de l'école. « On peut mobiliser des ressources éducatives et culturelles pour conforter les premiers apprentissages, donner le goût de la lecture. Il faut agir sur tous les fronts et à tous les âges, de la petite enfance aux adultes en entreprise ou à la retraite »

souligne Hervé Fernandez, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Avant d'agir, encore faut-il repérer les personnes qui ont besoin d'aide. Administrations publiques territoriales, entreprises ou organismes de formation professionnelle sont en première ligne. Chaque acteur doit, à son niveau, être sensibilisé à ces questions pour faire état de solutions adaptées si besoin. C'est la mission que s'est donnée l'ANLCI : « agir en direction de ces personnes et de ceux qui sont leurs inter-

locuteurs habituels pour qu'ils soient mieux outillés » précise Hervé Fernandez. « Si on ouvrait des guichets uniques « illettrisme » un peu partout, ils ne seraient pas fréquentés spontanément car cela reste un phénomène difficile à exprimer. » Comment accompagner et former des personnes qui n'ont ni le même parcours, ni les mêmes motivations ?

Une palette d'outils et de solutions adaptées

Des acteurs variés jouent aujourd'hui un rôle dans la lutte contre l'illettrisme. Ils appartiennent au champ de l'éducation, de la culture, de l'action sociale, de la formation professionnelle, des partenaires sociaux ou des collectivités territoriales et des associations. Des écoles de la deuxième chance à l'accueil des migrants en partenariat avec l'Éducation nationale, de nombreux dispositifs englobent l'apprentissage ou le réapprentissage. L'esprit

commun à toutes les initiatives est de prendre appui sur des situations et des écrits concrets rencontrés dans la vie quotidienne pour mieux appréhender les savoirs de base mobilisables, apprécier ce qui est déjà maîtrisé et proposer un plan de progression.

La famille est un autre levier d'action. L'ANLCI a mis en place les Actions éducatives familiales. Pour certains parents, l'entrée de l'enfant à l'école est vécue difficilement quand la maîtrise de la langue, de la lecture et de l'écriture est mal assimilée. Comment lire une histoire ou aider à faire les devoirs ? Illettrisme, voire analphabétisme, peuvent être une occasion qui conduit à avoir envie de réapprendre. Pour prendre en charge ces parents, le personnel éducatif est sensibilisé et des coopérations sont trouvées avec l'école. Vient ensuite l'accompagnement qui peut passer par des initiatives autour du jeu de société par exemple et nécessite de se familiariser avec le numérique. Déclarée grande cause nationale en 2013, l'illettrisme perd du terrain. Mais le phénomène reste l'affaire de tous et nécessite toujours et encore d'être présent sur tous les fronts.

L'école se mobilise aussi avec le plan Agir contre l'illettrisme en faisant notamment passer des évaluations aux élèves de CE2 pour identifier d'éventuelles difficultés.

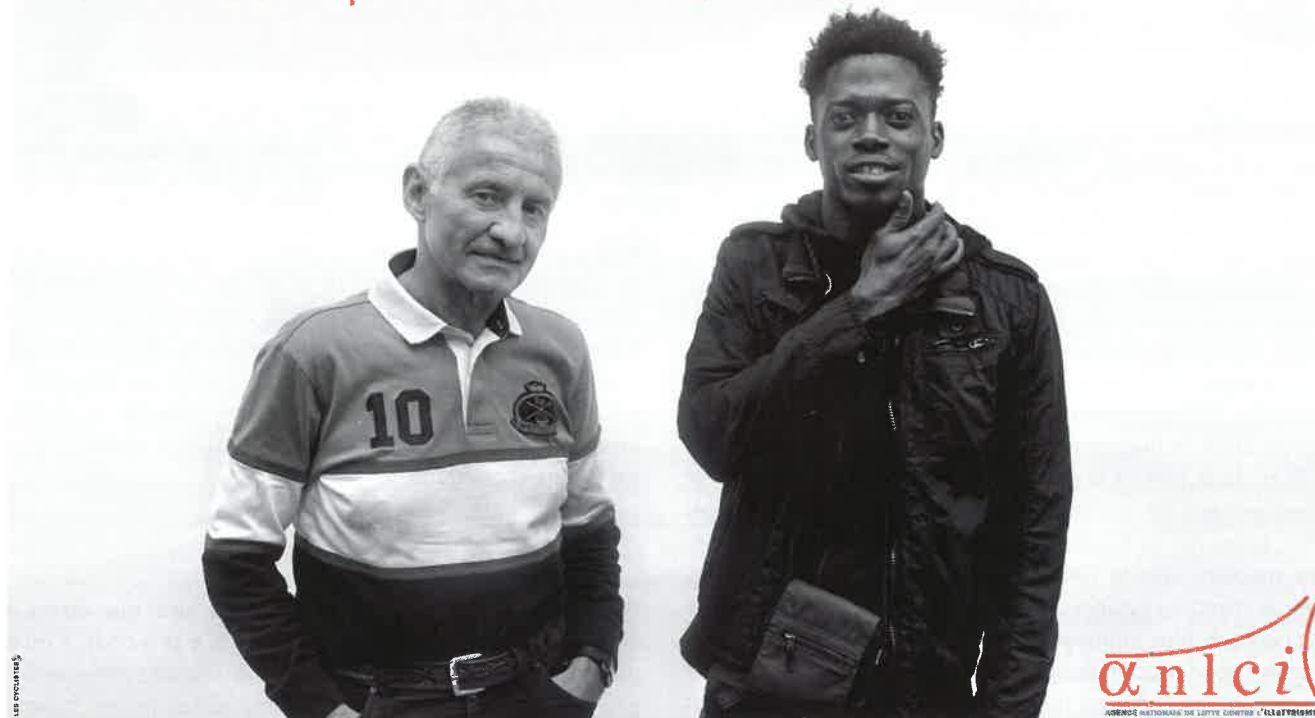
Chiffres clés

La France compte **1 % à 2 %** de personnes analphabètes selon l'Insee.

Les personnes en situation d'illettrisme étaient **3,1** millions en 2004, elles sont aujourd'hui **2,5** millions, dont **500 000** dans les Dom-Tom selon l'ANLCI. Cela représente **7 %** des personnes âgées de 6 à 65 ans.

50 % des personnes en situation d'illettrisme travaillent, **50 %** a plus de 45 ans. **30 %** vit dans des zones rurales.

L'un marchait dans la rue la tête basse, avant d'accepter l'aide de l'autre.



Ensemble on peut vaincre l'illettrisme.

ANLCI

www.anlci.gouv.fr

point de vue

Hervé Fernandez, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)*



H. Fernandez/ANLCI

Qu'est-ce qui est à l'origine de la création de l'ANLCI ?

L'agence est née début 2000. Lors du vote de la Loi d'orientation contre les exclusions de 1998, les pouvoirs publics, associés aux partenaires sociaux, de la société civile et aux collectivités territoriales ont décidé de se doter d'un outil commun. Sa première mission est de mesurer l'illettrisme. Pour chiffrer l'ampleur des besoins, nous disposons des enquêtes de l'INSEE et des chiffres des journées défense citoyenneté. Le second rôle est d'agencer et de fédérer toutes les initiatives. Nos correspondants, présents dans chaque région, mettent en place avec préfets, conseillers régionaux, recteurs et partenaires sociaux des plans de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Sa dernière mission est d'organiser la diffusion des bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme et d'outiller ceux qui souhaitent mettre en place des solutions en prenant appui sur ce qui a déjà été fait pour s'inspirer de ce qui a fonctionné.

Comment faire pour repérer l'illettrisme ?

La détection des indices peut révéler des situations d'illettrisme. Nous avons mis en place des formations en ligne, gratuites, destinées à toutes les personnes en contact avec le public au sein des services publics de proximité (CAF, Pôle emploi...) ou en entreprise. L'objectif est de susciter une prise de conscience et de mettre en main des informations sur les

indices révélant une situation d'illettrisme. C'est par exemple une personne mal à l'aise pour remplir un document... Nous mettons à leur disposition des outils pour leur parler sans les gêner comme l'Illettrisme Info Service, un numéro vert qui les oriente. Pour accélérer ces démarches et faire connaître les solutions locales de proximité, nous organisons chaque année les journées nationales d'action contre l'illettrisme début septembre et nous proposons aux associations locales d'organiser portes ouvertes, expositions, témoignages et conférences sous une bannière commune « Agir ensemble contre l'illettrisme. »

Que reste-t-il à faire aujourd'hui et quels sont les grands chantiers de demain ?

L'illettrisme est en repli mais il est nécessaire de poursuivre le travail d'information et de sensibilisation. Nous devons outiller ceux qui souhaitent mettre en place des solutions et diffuser des guides de bonnes pratiques. L'action doit s'amplifier pour faire en sorte que ceux dont c'est le métier (services de l'État, collectivités territoriales, entreprises...) prennent toute la part qui leur revient. Car les résultats sont là. Il est important de veiller à ce que les moyens bénéficient aux plus fragiles. Nous devons également nous mobiliser dans les zones rurales où le taux d'illettrisme est plus élevé.

* www.anlci.gouv.fr



point de vue

Janine Charon, formatrice bénévole et co-présidente de l'association Lire et Comprendre pour vivre (La Flèche, 72) et Myriam Jacotin, formatrice salariée



Myriam Jacotin, formatrice salariée (à gauche) et Janine Charon, co-présidente de La CSF de La Flèche (à droite).

Quelle est la genèse de votre association et avec quels financements fonctionnez-vous ?

En 1985, des bénévoles de la section CSF de La Flèche ont répondu présent pour aider un groupe de chômeurs dans son réapprentissage des savoirs de base. La démarche s'est développée et pérennisée. En 2008, nous sommes devenus une section autonome. Aujourd'hui, notre équipe compte 22 formateurs bénévoles, une salariée et une secrétaire à mi-temps pour 160 à 180 apprenants chaque année.

Jusqu'en 2009, le financement était assuré par les subventions de l'État, de la ville et du conseil départemental. Mais avec le désengagement de la formation et pour répondre à l'appel d'offre lancé par la Région, nous avons constitué un groupe-ment solidaire avec le GRETA et d'autres partenaires. Cette année, le marché région a diminué de façon drastique et exige des prérequis plus importants tels que la définition d'un projet professionnel pour intégrer la formation. Cette baisse de financement nous coupe les ailes en plein vol et il nous faut réfléchir à d'autres pistes pour poursuivre notre activité.

Quel public recevez-vous et par quel biais vous est-il adressé ?

L'essentiel de notre public est constitué de personnes en recherche d'emploi. Pôle Emploi, les conseillers Mission Locale jeune sont nos principaux prescripteurs avec le conseil régional. Nous recevons également un financement ponctuel de la

mairie pour les personnes migrantes. Les personnes d'origine étrangères représentaient 10 % de nos effectifs avant 2016. Elles sont aujourd'hui 33 % et huit bénévoles sont exclusivement dédiées au Français langue étrangère (FLE). Il nous faut encore développer notre offre de formation en direction des entreprises, dont le financement reste marginal. La remise à niveau dans le volet lutte contre l'illettrisme existe mais elle est moins importante.

Quels sont les leviers déployés et comment permettent-ils une meilleure intégration ?

Nous organisons des projets de groupe ainsi que divers ateliers : « Lire pour cuisiner », « journal », « pré-code » ou atelier d'écriture... Il s'agit de valoriser la réussite individuelle en prenant en compte les points forts et les points faibles de chacun, y compris ceux des formateurs, qui sont logés à la même enseigne. Nos apprenants sont incités à participer à la vie municipale au travers de nombreux événements : fête de la solidarité, Téléthon... Nous organisons également des visites d'entreprises ou des soirées théâtrales. L'objectif étant de réussir à rentrer en formation, voire, même, parfois, à signer un CDI... Faute de financement, nous ne sommes aujourd'hui pas assez soutenus et c'est dommage car il y a de vrais besoins !



Familles populaires

Redonner accès à l'emploi ou à une formation

Plus d'un million de salariés sont aujourd'hui en situation d'illettrisme et une entreprise sur deux est concernée. S'il n'empêche pas la pratique du métier, ce problème est pourtant facteur d'exclusion et rend plus contraignant, voire impossible, toute mobilité professionnelle. L'évolution rapide des postes de travail et le recours grandissant à l'écrit exigent des capacités d'adaptation difficiles à mobiliser pour une personne dans cette situation. Savoir communiquer, comprendre des consignes écrites et maîtriser les outils mathématiques ou numériques sont également indispensables pour sécuriser les parcours professionnels. Autant d'écueils à savoir repérer et à prendre

en charge. Le Code du travail prévoit des parcours balisés pour ces salariés. De leur côté, les partenaires sociaux en concertation avec l'État, la région, les Organismes paritaires collecteurs agréés et les entreprises prévoient des solutions concrètes et financent des formations spécifiques pour consolider les compétences de base.

Offre de formation et travail sur l'apprentissage

La Loi du 5 mars 2014 a permis de rendre éligible au compte personnel de formation (CPF) des actifs salariés comme demandeurs d'emploi, la formation « socle de connaissance et de compétence. »

Ce socle fait l'objet d'un certificat interbranche dénommé CléA. Il peut être obtenu via tous les dispositifs de la formation professionnelle et permet aux moins qualifiés d'entrer dans une démarche de certification pour rester en contact avec l'emploi et développer la formation, le réseau des GRETA propose de nombreux dispositifs adaptés pour les publics en situation d'illettrisme (de type « compétences clés » ou « Socle CléA »). Il organise également pour des publics d'origine étrangère des formations d'alphabétisation, de Français langue étrangère (FLE) et de Français langue d'intégration (FLI). Des ingénieries innovantes à base de serious games sont même mis au point pour une approche plus pédagogique. Pôle Emploi s'implique également dans la lutte contre l'illettrisme et a développé une base de ressources partenariales à l'usage de ses conseillers pour mieux identifier les besoins des demandeurs d'emploi. Dans cette lignée, les missions locales jeunes ont elles aussi créé une offre de services de repérage des jeunes en situation d'illettrisme et certaines mettent en œuvre des actions spécifiques d'acquisition des savoirs de base. Un gros travail est également mené en direction des apprentis. « Nous travaillons avec les centres de formation des apprentis sur leur période en entreprise pour voir concrètement les savoirs de base à mobiliser et qui seront réinvestis dans des situations professionnelles » explique Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI. Des solutions sur mesure pour chacun !

L'un des deux se trouvait nul et bon à rien, avant d'accepter l'aide de l'autre.



Ensemble on peut vaincre l'illettrisme.

www.anlci.gouv.fr

En bref

Le numérique : outil de lutte contre l'illettrisme ?

L'outil numérique est un formidable levier d'apprentissage, mais, paradoxalement, il creuse encore un peu plus la fracture entre ceux qui savent le maîtriser et les autres. « On peut accélérer de nombreux apprentissages avec le numérique. Les personnes en situation d'illettrisme ont moins peur de se tromper et peuvent progresser plus vite » explique Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI. Intéressant pour réapprendre à lire et entretenir ses compétences, cet outil est également un enjeu majeur lié à la présence massive et aujourd'hui incontournable du numérique dans les démarches avec l'administration. Impossible de le mettre à jour de ses droits ou de chercher une offre d'emploi sur internet sans avoir acquis les codes de lecture et d'écriture, ou posséder une adresse mail. Sur les écrans, on trouve en moyenne 90 % de texte. Pourtant, 2,5 millions de personnes en sont privées et doivent avoir recours à une aide extérieure. « La dématérialisation des services doit prendre en compte l'accompagnement des personnes les plus fragiles » précise Hervé Fernandez. Un enjeu de mobilisation et d'éducation aux compétences de base pour débloquer ces verrous.

En savoir plus

<http://eduscol.education.fr/cid52346/agir-contre-illettrisme.html>

Des initiatives et actions en région :

- Hauts de France : <http://associationlacle.org>
- PACA : <https://www.illettrisme.org>
- Centre : <http://www.valdelire.fr>
- Ile-de-France : <http://www.savoirspoureussir.fr>
- Auvergne-Rhône-Alpes : <http://parlera.fr/wp/>
- Bretagne : <http://www.gref-bretagne.com/tag/103>
- Grand Est : <http://www.molsheim.fr/sante-social/trampoline.htm>
- Normandie : <http://www.jpi-bn.fr>
- Nouvelle Aquitaine : <http://lescerises-declafoutis.over-blog.com/article-qui-sommes-nous-100463972.html>